

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023 A 19h00  
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DYE**

**Sous la présidence de :** Monsieur DURAND Olivier, Maire.

**Etaient présents :** Olivier DURAND, Yves ROUGET, Bertrand BERLOT, Dany MINAT, Annie YOT, Stéphane LACOSTE, Philippe VIAUX, Sandrine MAGAUD, Jean-Noël BOURGUIGNON, Adrien MARTIN,

**Secrétaire de séance :** Dany MINAT,

\*\*\*\*\*

Le Maire vérifie que le quorum est atteint. Lecture du dernier compte-rendu, sans observation le compte rendu est signé et la séance peut commencer.

Le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour concernant une décision modificative. Le conseil municipal accepte ce nouveau point.

1. Amélioration des conditions de circulation,
2. Demande de subvention pour les travaux de voirie 2024,
3. Vérification annuelle électricité et aire de jeux,
4. Maintenance élévateur de la mairie,
5. Questions et informations diverses

Signatures

\*\*\*\*\*

**01 / Délibération 2023-028 : Amélioration des conditions de circulation :**

Suite à l'essai pendant un mois du projet envisagé et aux remontées reçues en mairie, un nouveau projet a été établi avec les services de la DDT.

Le Maire précise que toute modification doit être présentée au conseil départemental pour la demande de subvention.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

**ACCEPTE** le nouveau projet présenté,

**PRECISE** que le nouveau dossier sera transmis au conseil départemental pour la demande de subvention.

**02 / Délibération 2023-029 : Demande de subvention pour les travaux de voirie 2024 :**

Le Maire donne lecture du devis reçu concernant les travaux de voirie 2024 : rue de l'abreuvoir et place publique, place et rue de la fontaine, ruelle Saint-Pierre, chemin de ronde et chemin Ferme de la Brosse.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

**ACCEPTE** de faire les travaux de voirie.

**DEMANDE** une subvention de 20% des travaux au titre de Village de l'Yonne sur une base de 17 884€ HT soit 3 577€.

**03 / Vérification annuelle électricité et aire de jeux :**

Suite à l'augmentation du contrôle de 2023, des devis ont été demandés à de nouveaux prestataires.

**Tous les devis n'ayant pas été reçus le point est reporté à la prochaine réunion.**

***04 / Maintenance élévateur de la mairie :***

L'élévateur pour personne de la mairie est tombé en panne. Après recherche, un contrat de maintenance doit être établi, des demandes de devis ont été faites mais aucun retour.

**Le point est reporté à la prochaine réunion.**

***05 / Délibération 2023-030 : Décision modificative :***

Le Maire informe le conseil municipal que la commune a reçu 5110€ en trop de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne concernant l'IFER 2021.

Afin de pouvoir rembourser ce trop perçu, des crédits doivent être ouverts au compte 73928.

Le Maire propose la décision modificative suivante :

DF C73928 - Autres prélèvements pour reversements de fiscalité : + 5 110€

DF C615221 - Bâtiments publics : - 5 110€

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

**ACCEPTE** la décision modificative suivante :

DF C73928 - Autres prélèvements pour reversements de fiscalité : + 5 110€

DF C615221 - Bâtiments publics : - 5 110€

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

**Salle des fêtes :**

Des grilles pour la nouvelle armoire frigorifique vont être achetées pour 282€ TTC.

**Dispositif piscine :**

Le Maire informe le conseil municipal que deux cartes ont été retirées. Le dispositif étant en jusqu'au 3 septembre, nous n'avons pas encore le retour sur le nombre d'entrées.

**Terrain de pétanque :**

Les travaux du parking sont terminés. Ce dernier pourrait être détérioré par le stationnement de poids lourds. Il est nécessaire de rechercher une solution pour laisser l'accès seulement aux voitures.

**Chats errants :**

Le Maire informe que la campagne de stérilisation a débuté et que la convention se termine le 31 décembre.

**Chemins communaux :**

Certains chemins se creusent à cause du ruissellement des eaux lors des orages.

**Rempoissonnement à l'étang :**

Un rempoissonnement de l'étang est prévu avec des gardons, tanches et gougeons.

**Tracteur tondeur**

Le Maire informe que le tracteur tondeur est en panne. Il faut renforcer la tringlerie d'avancement afin de pouvoir finir la saison. Ensuite il faudra réfléchir à réparer la boîte de vitesse ou à racheter un nouveau tracteur tondeur.

**L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés,  
le Maire lève la séance à 21h00.**

**Liste des délibérations prises : du numéro 2023-028 au 2023-030 :**

Délibération n°2023-028 : Amélioration des conditions de circulation,  
Délibération n°2023-029 : Demande de subvention pour les travaux de voirie  
2024,  
Délibération n°2023-030 : Décision modificative.

**Les membres présents :**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Visa de présence</b>	<b>Visa par procuration</b>
<b>DURAND Olivier</b>	<b>Maire</b>		
<b>ROUGET Yves</b>	<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>		
<b>BERLOT Bertrand</b>	<b>2<sup>ème</sup> Adjoint</b>		
<b>MINAT Dany</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>YOT Annie</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>LACOSTE Stéphane</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>VIAUX Philippe</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>MAGAUD Sandrine</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>BOURGUIGNON Jean-Noël</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>MARTIN Adrien</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		